

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE D'ASSUREURS

www.jurantiel.com, par OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel

Organisme professionnel ou organisation professionnelle qui réunit les professionnels du secteur de l'assurance dans un Etat membre donné de la CIMA. Elle a souvent pour rôle de promouvoir l'industrie de l'assurance dans un marché spécifique de la CIMA (Etat membre). Cet organisme ou cette organisation est souvent à but non lucratif. On y retrouve entre autres :

- L'ASA- Bénin ;
- L'APSAB- Burkina Faso ;
- L'ASAC- Cameroun ;
- Le COMACA- RCA.
- L'APSACO- CONGO Brazzaville ;
- L'ASA-CI- Cote d'Ivoire ;
- La FEGASA- Gabon ;
- Le CCAM- Mali ;
- Le Comité des assureurs du Niger- Niger ;
- L'Association des Associations des assureurs du Sénégal- Sénégal ;
- L'Association des sociétés d'assurances du TCHAD ;
- Le Comité des assureurs du TOGO.

En droit CIMA, les associations professionnelles d'assureurs n'ont pas un statut explicite.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**